



Colis de fin d'année

Traditionnellement, les conseillers membres du CCAS ont rencontré les anciens de notre commune à leur domicile le samedi 12 décembre. Dans leur hotte se trouvait le colis de fin d'année : le contenu et le contenant permettant d'offrir un réveillon à partager. L'accueil de nos aînés est toujours chaleureux et nous leur renouvelons nos vœux pour cette nouvelle année.

Recette d'hiver

La blanquette de veau de tonton Jean-No

Pour 4 personnes

1,2 kg environ de sauté de veau

1/2 citron ♦ 2 carottes ♦ 2 blancs de poireau

1 oignon ♦ 1 clou de girofle

Bouquet garni : persil, thym, laurier

Pour la sauce : 30 g de beurre, 30 g de farine, 1/2 litre du bouillon de cuisson du veau.

Frottez les morceaux de viande avec du citron afin qu'ils restent blancs. Mettez-les dans une grande casserole d'eau froide avec les carottes (fendues en deux), les blancs de poireau, l'oignon piqué d'un clou de girofle, le bouquet garni, le sel, le poivre. Portez à ébullition. Couvrez et laissez bouillir doucement 1h15. Écumez pendant la cuisson.

Sauce : 30 minutes avant la fin de la cuisson de la viande, mélangez sur feu doux, 30 g de beurre et 30 g de farine. Ajoutez le 1/2 litre de bouillon de la blanquette. Remuez jusqu'à ébullition avec une cuillère en bois. Laissez mijoter 10 minutes sur feu doux.

Égouttez bien la viande puis déposez-la sur un plat chaud. Recouvrez-la de sauce. Saupoudrez, si possible, avec un peu de persil haché.

Mon conseil : pour que ma sauce soit particulièrement délicieuse, une fois qu'elle est cuite et retirée du feu, j'y incorpore 2 cuillerées de crème fraîche, 1 jaune d'oeuf, un soupçon de jus de citron et quelques cornichons coupés en rondelles (comme le faisait ma mamie Renée). Je sers la blanquette avec du riz cuit dans un peu de bouillon de la blanquette. *À table, bon appétit et régalez-vous de ce bon plat d'hiver !*

Poème

J'ai donné pour les étrennes
la pièce à deux orphelins
perdus dans la nuit de Vienne
ils m'avaient tendu leurs mains

J'ai posé sur leurs mitaines
du pain et du chocolat
pour que jamais ne revienne
la douleur des grands froids



11 novembre



Par ce beau jour du 11 novembre, nous avons fêté l'armistice en souvenir de nos combattants qui ont payé de leur vie la liberté de notre pays. La cérémonie démarrait aux cimetières de Voltavosne et du bourg où Madame le Maire, accompagnée de ses conseillers, fleurissait les tombes en présence des anciens combattants, des associations sportives et culturelles ainsi que des habitants de la commune. Puis les jeunes sapeurs pompiers de Rebais, en grand nombre, nous rejoignaient au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe, d'écouter le discours écrit par le ministre et de chanter la marseillaise. Enfin, nous nous retrouvions à la mairie où Mme Parisot remettait les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries et de l'amélioration de l'habitat. Traditionnellement, le pot de l'amitié était offert par la municipalité.

Permanences de la mairie

Changement d'horaires des permanences de la mairie : Afin de mieux répondre à vos attentes, nous avons ouvert une permanence le lundi matin de 9h30 à 11h30.

Récapitulatif des permanences :

- Lundi de 9h30 à 11h30
- Mardi de 16h à 18h
- Vendredi 16h à 18h



ÉTAT CIVIL

Mariages

Jennifer Basset et William Paredés, du 30 mai 2009
Elvire Kanguem et François Mary, du 6 juin 2009
Stéphanie Decap et Marc Moinet, du 27 juin 2009

Décès

Mme Odette Tanguy des Pleux, du 6 octobre 2009.
M. Gervais Bétemps de Chantareine, du 21 novembre.
M. Robert Guerdoux, du 23 novembre 2009.
Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.



BULLETIN MUNICIPAL

décembre
2009
n° 58

Informations municipales de la commune de Saint-Denis-lès-Rebais -77510. Tél. : 01.64.04.52.37

Souvenirs, souvenirs... La mare de Villeneuve-sous-Bois

également :
**Courir pour Curie,
Prévention routière
Une recette d'hiver...**



On pensait avoir un hiver doux, humide. Noël serait un peu gris et triste. Certains disaient que les oignons avaient peu de pelures... L'hiver serait doux. Et puis, un matin, les flocons sont descendus légèrement puis de plus en plus abondants pour recouvrir notre beau village d'un manteau bien blanc. Alors, on revoit les noëls d'autrefois et la magie opère. Bien sur il ne fait pas bon circuler, d'ailleurs les enfants n'ont pas été transportés, par arrêt préfectoral et mesure de précaution. Les routes ne sont pas dégagées, ou si elles l'ont été, la neige est à nouveau tombée : il faut tout recommencer. La priorité est pour les grandes départementales et les axes secondaires sont soumis au ruban blanc. Alors, ce dimanche les enfants ont sorti les luges de fortune : sacs plastiques, plat de cuisine... Et en avant la glissade ! Et puis les jardins ont accueilli le traditionnel bonhomme de neige.

Pour que ce Noël soit doux dans votre cœur, les conseillers municipaux qui m'entourent et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes et que nos souhaits soient partagés.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2010.

Josette Parisot





Souvenirs, souvenirs...



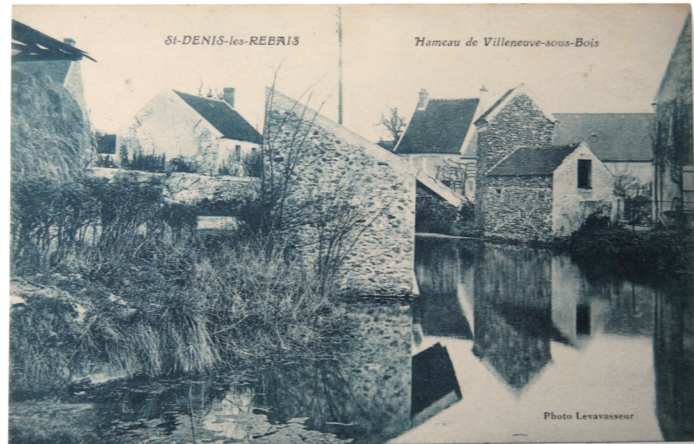
La mare de Villeneuve-sous-Bois

Les souvenirs remontent à la surface comme des bulles d'air et de bonheur d'enfance... Qui se souvient que l'espace enherbé à Villeneuve est une mare ? C'est en 1976 ou 1975 que la mare a disparu. Pierrot Dardart se souvient de cet événement. Profitant des travaux d'assainissement engagés par la mairie, elle a été vidée et renflouée. Mais pourquoi donc ?

Pierrot me raconte que cette mare générait quelques nuisances... En effet, une mare est un espace de bio diversité, faune et flore aquatique, qui abrite de nombreuses espèces dont certaines sont peu appréciées. Des rongeurs y font des dégâts et génèrent de l'insalubrité, les moustiques y prolifèrent et les reptiles y glissent. Lorsqu'elle a été vidée, ce fut une pêche miraculeuse, elle regorgeait de poissons ! La mare était un lieu de pêche apprécié pour ses gardons et carpes... Mais comment cette mare a-t-elle été créée ? Celle-ci en particulier ? Il est difficile de le savoir. Mais en Brie, au début du 19^e siècle, les mares sont apparues suite à l'extraction des matériaux pour construire la maison ; notamment de la terre nécessaire à la construction des murs en épais torchis. Ensuite l'homme, le rural, voit en cet espace de nombreuses fonctions : un abreuvoir pour les bêtes au retour des travaux des champs, l'attribution d'un lavoir pour le linge et une réserve d'eau en cas d'incendie. Plus tard, la mare est appréciée par les pêcheurs et les peintres qui y trouvent inspiration et sérénité.

Collette a de bons souvenirs autour de la mare de Villeneuve. Elle y jouait petite et était une fine observatrice. Elle y pêchait avec son papa et lorsque la surveillance se relâchait la mare devenait un terrain d'aventure pour les enfants. D'ailleurs, elle se souvient d'une belle peur ! Chevauchant son petit vélo rouge poussé à vive allure, deux grands ont dévié son chemin et... le plongeon a été inévitable. Heureusement, un pêcheur l'a aidée à remonter sur la rive mais quel bain de vase ! Et puis elle se rappelle les brouettes pleines de linge que poussaient deux lavandières, Mmes Alice Ducorbier et Ginette Lourdin, allant au lavoir. Et enfin, l'hiver, la mare gelée devenait la patinoire improvisée.

Nous avons pu retrouver d'anciennes cartes postales. Les personnes qui en posséderaient seraient aimables de nous autoriser à les reproduire pour la mémoire de nos hameaux. Tous les témoignages nous seront précieux. Nous vous en remercions d'avance.



Prévention Routière



Trains, avions et voitures ne détrôneront jamais la marche, le premier mode de déplacement humain, et sans aucun doute le moins polluant ! Mais, même si un permis n'est pas nécessaire pour battre le pavé, il convient de respecter certaines règles de prudence et de conduite. Nous avons décidé de vous rappeler que, même si le piéton est toujours prioritaire, on ne déambule pas impunément !

Quelques petits rappels et conseils :

- Toujours descendre de voiture, côté trottoir.
- Demeurez vigilant et soucieux de l'environnement. Faites attention à l'utilisation de votre lecteur de musique ; il vous empêche d'entendre les bruits environnants.
- Vous devez circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée, dans le sens contraire de la circulation.
- Évitez les groupes de 3 ou 4 personnes, en largeur, qui bloquent la voie de gauche.
- Attention aux intersections ! Avant de traverser : Rendez-vous à l'intersection la plus proche si possible.
- Prenez le temps d'observer la circulation autour pour vous assurer de pouvoir traverser sans risque.
- Gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.

De plus, avec l'automne, les jours raccourcissent et les trajets se font souvent de nuit... alors que la visibilité est très réduite pour les conducteurs. C'est pourquoi il est essentiel de se rendre visible lorsque vous êtes piétons. Pour cela, un geste simple : équipez vos vêtements, chaussures et cartables de bandes rétro-réfléchissantes. Ils seront alors visibles par les conducteurs à 150m, au lieu de 30m.

S'il ne vous est pas possible de vous en procurer, il vous suffit de porter un gilet jaune qui est déjà muni de bandes rétro-réfléchissantes et/ou de prendre une lampe de poche.

Nous comptons sur votre prudence et votre vigilance !!!

Courir pour Curie Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2009



1425 € en dons et recettes, 1328 km parcourus, 349 participants ! Une pluie fine a accompagné les organisateurs et les participants de la manifestation « Courir pour la vie, courir pour Curie ». En effet, cette 16^e édition fut satisfaisante, car les résultats sont à la hauteur de nos espérances. Le matin, les viennoiseries et les jus de fruits ont été très appréciés, après l'effort des coureurs et des footballeurs. Le tournoi de boxe française a rassemblé plusieurs clubs du département. Une randonnée de 7,5 kilomètres était prévue aux alentours de notre commune. Sans oublier le tournoi de pétanque. 110 convives ont pu déguster la potée briarde en écoutant les groupes "Au fil de l'eau" et "Madame Lenoir". Le dimanche, les randonneurs et les cyclistes se sont retrouvés sur les parcours et les chemins. Le club de boxe clôturait la journée par un tournoi départemental réservé aux jeunes. Les dons et les recettes ont été reversés à l'Institut Curie. La municipalité remercie les donateurs, participants et particulièrement les enfants et les enseignants du regroupement scolaire ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce week-end.



Le pont du Petit Moulin...

Un samedi matin, une équipe de conseillers de la commune s'est armée de courage avec serpes, tronçonneuses, débroussailleuses, brosses afin de nettoyer le pont du Petit Moulin déjà trop enfoui sous les mauvaises herbes. Après cette matinée de grand nettoyage l'équipe a redonné au pont sa beauté et surtout sa fierté d'être enfin à nouveau admiré par les promeneurs. **Conservons et protégeons ensemble notre patrimoine, ceci est tellement important.**

